

N° 16 Intitulé de l'action :	Bilan trimestriel avec conseil de classe collaboratif / participatif et auto-bulletin
--	--

Identification Etablissement

Etablissement	LYCEE POLYVALENT MARX DORMOY CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Téléphone / mel /site	0145166900 CE.0941951k@ac-creteil.fr Lycee-marxdormoy-creteil.fr
Chef d'établissement	Rémy ROHRBACH

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de classe : instance, dans sa forme classique, éloignée des élèves et à faible portée pédagogique, apparaissant plus comme au mieux une chambre d'enregistrement, au pire comme un moment pour « régler ses comptes » avec un ou plusieurs élèves. • Elèves pas associés sauf par l'intermédiaire de leurs délégués. Le bilan individuel qui lui revient souvent incomplet et peu utile pour progresser. • Sentiment des élèves d'être exclus de ce temps de bilan d'où une certaine passivité face aux décisions prises. • Sentiment d'impuissance que peuvent aussi ressentir les enseignants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer activement les élèves dans leur réussite scolaire et leur orientation en les associant de manière individuelle et collaborative à leur conseil de classe trimestriel et à leur évaluation. • Rendre plus explicite l'évaluation et les appréciations et la partager réellement entre les enseignants et l'élève. • Développer les capacités d'autoévaluation, d'analyse et l'esprit critique des élèves. • Aider les élèves à construire leur autonomie et leur réactivité en leur faisant prendre conscience de leurs points forts et de leurs points faibles. • Rendre l'élève acteur et responsable de sa réussite scolaire et de son orientation. • Développer la maîtrise de la langue lors d'un entretien des élèves • Appréhender l'élève dans sa globalité.
Descriptif de l'action	<p>Organisation de conseils de classe collaboratifs / participatifs</p> <p><u>Organisation du conseil collaboratif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En amont du conseil de classe : réalisation de son auto-bulletin par l'élève durant une heure d'accompagnement personnalisé avec le Professeur principal. Il doit avoir une posture réflexive sur l'ensemble des compétences transversales travaillées et sur l'ensemble des disciplines, dégager des points forts sur lesquels il peut s'appuyer mais aussi des points faibles et se fixer des objectifs pour progresser. • Le temps du conseil : séance bilan de la classe (15') pour un tour d'horizon collectif afin de conserver le rôle des délégués élèves suivi des entretiens individuels organisés comme suit <ul style="list-style-type: none"> - bulletin video projeté, - exposition de son auto-évaluation par l'élève par rapport à la maîtrise des compétences transversales et aux différents champs disciplinaires - aide de l'équipe adulte si besoin pour cerner ses points forts et ses points faibles en toute bienveillance. - proposition par l'élève d un commentaire global - prise d'engagements - explication des vœux d'orientation souhaités - rédaction de l'appréciation générale par l'équipe en validant ou en

	<p>amendant la proposition de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - formulation d'axes de progrès, - proposition de dispositifs d'aide à l'élève - confirmation, infirmation ou proposition de distinctions positives (récompenses) ou mises en garde - avis motivé sur les vœux d'orientation <ul style="list-style-type: none"> • En aval du conseil de classe : <ul style="list-style-type: none"> - équité de traitements entre les élèves assuré par le chef d'établissement (ou son adjoint) et le professeur principal - synthèse de la classe à destination de ses collègues, des élèves et des parents faite par le professeur principal afin pour que tous puissent avoir une vision globale du conseil de classe - suivi par le professeur principal des engagements pris par l'élève et des préconisations proposées par l'équipe ou point sur l'évolution de la situation scolaire de l'élève sous forme d'un rendez-vous à mi-trimestre dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. <p><u>Organisation du conseil participatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation d'un auto-bulletin par l'élève en A.P ; - conseil de classe réunit en intégralité dans la même salle ; - présentation de son trimestre par chaque élève ; - dialogue entre l'équipe pédagogique et l'élève pour approfondir le bilan si nécessaire puis pour donner des conseils pour la suite de l'année. ; - explication des choix d'orientation à l'élève.
Modalités de mise en œuvre	<p>Conseil collaboratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance bilan : tous les adultes présents ainsi que les deux délégués des élèves dans une même salle • entretiens individuels <ul style="list-style-type: none"> - 3 salles, à proximité si possible, avec 3 ordinateurs et vidéoprojecteurs. - équipe pédagogique d'une classe divisée en—trois groupes, chacun composé de trois professeurs (un de matières littéraires, un de matières scientifiques, un de langues si possible) avec en plus pour chaque groupe soit le professeur principal, soit le chef d'établissement (ou de son adjoint) soit le CPE - intégration du groupe de leur choix par les parents d'élèves délégués. - 10 élèves reçus, 7 à 8 minutes par élèves - possibilité d'être assisté par les délégués élèves - durée : 1h30 à 1h40 pour une classe de 30 élèves - rotation des équipes d'adultes et les élèves sur l'année. <p>Conseil participatif : durée 2h.</p>
Caractère expérimental	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de classe ; véritable outil d'échanges et de travail ensemble et levier permettant l'implication de chacun pour faire progresser et réussir les élèves. • Prise en compte de la parole de chaque élève lors du conseil de classe
Mesure dérogatoire	
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès (maitrise des compétences ou notes) réalisés par l'élève • Cohérence des vœux d'orientation émis puis satisfaction de ces vœux • Nombre d'absences et de retards / Rapports d'incidents → aucun ! • Climat de classe serein, détendu • Implication active des élèves • Plus d'échanges entre l'équipe pédagogique et l'équipe éducative.
Classe(s) concernée(s)	2017-2018 : 3 classes de 2GT
Disciplines / équipes concernées	Toute l'équipe pédagogique et les élèves de la classe, le chef d'établissement (ou son adjoint), le CPE, le psychologue EN (si possible), les délégués de parents.

Informations CARDIE

Personne contact	PAROUX Vanessa, professeure d'histoire-géographie
Attente de la mission	Un retour sur expérience Des propositions pour aller plus loin